

Délibération n° 2- 12- 04
la Commission Locale de l'Eau (CLE)
du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Tarn
Amont du 17 décembre 2004

La Commission Locale de l'Eau du SAGE Tarn Amont

Considérant

- Le projet de SAGE Tarn Amont, arrêté par la CLE le 13 février 2004
- Les avis exprimés lors de la consultation et mise à disposition du public,

Modifiant

- le projet de SAGE pour tenir compte des avis et observations exprimées dont l'importance le justifie (voir tableau des modifications apportées en annexe),

Approuve

le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Tarn Amont

Demande

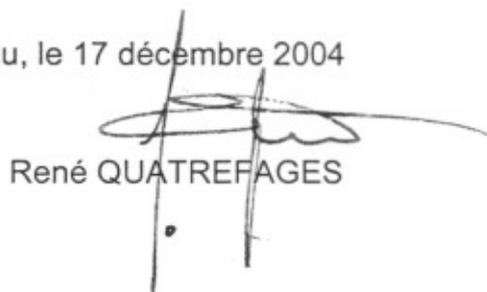
Au Préfet coordinateur du SAGE, d'arrêter le SAGE Tarn Amont afin que celui-ci puisse prendre effet.

Fait à Millau, le 17 décembre 2004

Jean-Jacques DELMAS


Vice-Président de la Commission
Locale de l'Eau du SAGE Tarn Amont

René QUATREFAGES


Président de la Commission
Locale de l'Eau du SAGE Tarn Amont